

**MAIRIE
DE
PUYGIROU**

(Drôme)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11	Date de la convocation	02 avril 2019
Nombre de membre en exercice	10	Date d'affichage	05 avril 2019
Nombre de membres présents	06		

L'an deux mil dix neuf et le onze avril à dix neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENET Loïc, Maire.

Présents : CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel, THIBAUD Daniel, THIVOLLE Michel, BOURDOIS Flavien.

Absentes représentées : DUMONT Pascale (pouvoir à CAMPELLO Régina), ARSAC Véronique (pouvoir à CROZIER Lionel).

Absents excusés : MALECOT Olivier, LOOPUYT Christine.

M. THIVOLLE Michel a été nommé secrétaire.

Objet : Adoption du budget primitif communal 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612.1 et suivants et L 2311.1 à L 2343.2

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (loi n° 82.213 du 02 mars 1982)

Considérant les délais offerts aux communes jusqu'au 15 avril 2019

Vu la loi d'orientation n° 92.125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13

Le Maire résume au conseil municipal les orientations générales du budget

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (5 voix pour, 3 abstentions), adopte le budget primitif communal de l'exercice 2019 arrêté comme suit :

- section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 273 629.36 €
- section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 171 761.61 €
- précise que le budget de l'exercice 2019 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (classement par nature).

Pour extrait certifié conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Loïc CHARPENET
Signé électriquement



9 budget